

## Bon de commande

(à renvoyer par mail ou par la Poste)

Date de la commande : .....

Adresse de livraison : .....

Personne de contact : .....

Numéro de téléphone : .....

Tables			Terres		Livraison		Installation		Options <sup>1</sup>		Total HTVA	TVA	Total TVAC
Modèle (réf.)	PU HTVA	Nbre	PU HTVA	Nbre	PU HTVA	Nbre	PU HTVA	Nbre	PU HTVA	Nbre			

*Signature du client*

<sup>1</sup> Options : (1) Terre bio - (2) Platon - (3) EPDM

# Conditions générales de vente et de garantie - MyPotager

## 1. Conditions générales

Toutes nos prestations, nos services et nos livraisons se font à nos conditions générales. Celles-ci font partie intégrante du bon de commande. Par le fait de sa commande ou de la réception de la fourniture livrée ou des services délivrés, le client accepte nos conditions générales.

## 2. Offre

Les prix et tarifs repris sur notre site web ou tout autre support sont donnés à titre indicatif et ne peuvent nous engager. Seules les offres dûment signées par le client/bénéficiaire font foi. Les frais de déplacement sont toujours à ajouter et se calculent à partir de 5030 Gembloux. Un tarif spécifique s'applique pour toute demande urgente et sera spécifié dans notre offre. La durée de validité de nos offres est de 30 jours calendrier.

## 3. Délai de réalisation/livraison

Sauf convention contraire, les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Leur non-respect ne peut en aucun cas entraîner la résiliation du contrat, ni nous obliger au paiement de dommages et intérêts. Le délai est de 3 semaines sauf stipulation contraire. Sauf convention contraire explicite, les frais de transport sont à charge du destinataire. Les produits voyagent sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

## 4. Obligation de résultat

MyPotager est tenu par une obligation de moyens et non par une obligation de résultats, sauf si cette dernière est clairement stipulée dans le bon de commande. Les contours de notre prestation sont toujours clairement définis dans notre offre ou notre bon de commande.

## 5. Fournitures

Toutes les fournitures sont livrées avec les tolérances d'usage. MyPotager ne pourra être tenu pour responsable des modifications peu importantes apportées à la fabrication, aux mesures et à la couleur par le fabricant, à moins qu'il n'apparaisse des remarques particulières formulées au recto du bon de commande, que la fabrication, les mesures, la couleur ou le design constituent des éléments essentiels de la convention.

## 6. Conditions d'installation

Le site d'installation doit être raisonnablement accessible pour des engins légers capables de déplacer de l'ordre de 1,5 tonnes de terre. La pente à l'endroit d'installation doit être inférieure à 10%.

## 7. Transfert de propriété

L'acheteur ne sera propriétaire des choses vendues que lorsqu'il en aura intégralement payé le prix. Néanmoins, les risques sont à charge de l'acheteur dès la conclusion du contrat.

## 8. Réclamation

En recevant les produits ou les services, l'acheteur reconnaît les avoir agréés et nous décharge de toute obligation. Toute réclamation doit, pour être valable, parvenir par écrit au 16, avenue Général Aymes, à 5030 Gembloux, endéans les 8 jours de la réception des produits ou des services.

## 9. Paiement

- a- 100 % doivent être payés à la signature ;
- b- les factures sont payables au comptant à notre siège et sans escompte ;
- c- une facture non payée à son échéance sera majorée de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt de 1% par mois, tout mois commencé étant intégralement dû ;
- d- en cas de non-paiement un mois après l'émission de la facture, son montant sera de plein droit et sans mise en demeure majoré de 15% avec un minimum de 100 euros ;
- e- en outre, le non-paiement d'une facture nous autorise à suspendre ou résilier tout marché en cours et à obtenir indemnisation de ce chef ;
- f- la création d'effets de commerce n'emporte renonciation ou dérogation aux clauses qui précèdent ;
- g- tous les paiements sont à effectuer sur le compte bancaire de MyPotager : BE66 5230 8085 6043, ouvert auprès de la banque Triodos sa.

## 10. Retour des produits

Nos ventes sont toujours conclues à titre définitif et les produits ne peuvent être retournés qu'avec notre accord préalable et aux frais exclusifs du client, sauf si la reprise est consécutive à une erreur de nos services.

## 11. Juridiction

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur sont compétents.

## 12. Garanties

Une garantie contre les défauts de conformité sera offerte selon les dispositions de la Loi du 1<sup>er</sup> septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation.